

appliqué à certains autres pays. Je ne suis pas en mesure, monsieur le président, en ce moment, pas plus que mon honorable ami de Welland, comme il l'a dit, de dégager des conclusions sur la question de savoir si nous avons été traités avec équité dans le cas de cette augmentation de pourcentage.

Je suis convaincu que le ministre et ses collaborateurs peuvent veiller très efficacement à nos intérêts à cet égard. Je sais aussi que le Canada est l'un des pays à forte économie et qu'il se peut que nous soyons appelés, parfois, en vertu du principe de l'impôt progressif sur le revenu, à fournir un peu plus que notre pourcentage par habitant. Je ne m'en plains pas.

Comme le ministre l'a fait remarquer, ces institutions ont été utiles et j'espère qu'elles le seront encore davantage, pas toujours de façon directe, mais certainement de façon indirecte, dans l'expansion du commerce international, si essentielle pour accroître la prospérité et, en fait, la stabilité économique de notre propre pays.

Comme le ministre l'a signalé, l'expansion du commerce qui a été débattue lors de la conférence du Commonwealth à Montréal, l'année dernière, l'a également été, peut-être même de façon plus large et plus approfondie, à la réunion qui a suivi, en Inde, et à laquelle participaient les représentants de la Banque internationale et du Fonds monétaire international. Le Fonds monétaire international a, je crois, réussi au cours des ans à stabiliser les monnaies, à renforcer les taux de change et à aider les pays à sortir de difficultés de change temporaires. Voilà ce qui, d'après ce que je comprends, a été son principal objet et je pense que, généralement parlant, il a réussi à s'acquitter de cette fonction. La Banque internationale a joué un rôle utile en fournissant une aide économique internationale, mais les critiques qu'on a pu lui adresser à ce sujet ont habituellement porté sur le fait que la Banque a été très prudente, très conservatrice, si je puis employer ce mot, dans sa politique de prêts. Peut-être ne devrais-je pas exprimer trop de griefs à ce sujet, étant donné le genre d'organisation internationale qu'elle constitue et étant donné les lois qui la régissent. Peut-être, à l'égard de l'aide économique internationale, s'est-elle trop laissée guider par des considérations commerciales pures, en vue des prêts qu'elle a été en mesure de faire.

Ces dernières années, la Banque s'est engagée dans d'autres activités qui sont de caractère financier mais qui ont une incidence politique importante. On a parlé récemment d'une de ses activités, soit le prêt accordé par la Banque pour la construction du barrage d'Assouan et du rôle qu'elle a joué,—je

ne crois pas faire erreur à ce sujet, même si je n'ai pas suivi ces questions de très près récemment,—à l'égard des relations entre l'Inde et le Pakistan, dans la répartition des eaux limitrophes. Le gouverneur de la Banque a joué à ce sujet un rôle très utile et très constructif. Cette même institution internationale peut en tant qu'institution financière prendre des décisions qui ont d'importantes répercussions économiques. Elles ne pourra cependant se maintenir dans ce domaine que si elle conserve sa réputation d'entreprise vraiment internationale, exempte des pressions de tout pays et soustraite à toute domination extérieure.

Le ministre connaît bien le danger ici dans le cas d'une institution internationale qui reçoit un si grand appui du gouvernement américain, lequel a montré une si grande générosité ici comme ailleurs, mais qui, à cause justement de l'ampleur de sa cotisation et la nécessité où il est de faire approuver cette quote-part par son propre parlement, a exercé une grande influence et pèse d'un grand poids sur l'organisme en question. Parfois, et non seulement dans le cas de l'organisme dont il s'agit ici, l'aide a été utile, mais elle a influé sur l'activité même de l'organisme. Le ministre ne peut probablement pas le dire, pas plus que je ne le pourrais si j'étais à sa place, mais j'ai l'impression, fondée sur l'expérience, que les représentants du Canada au sein de ces organismes sont loin d'avoir été étrangers à ce qu'on a pu faire, dans un esprit d'amical persuasion, pour éviter ce genre de difficulté.

Ce qui m'inquiète entre autres choses, c'est que dans ce domaine de l'assistance économique internationale il existe presque une prolifération des organismes internationaux. Un jour viendra peut-être où ces organismes connaîtront une certaine mesure de confusion et de double emploi. De façon générale, ils s'occupent du même problème, bien que leurs manières de l'aborder soient différentes. Il y a le programme étendu d'assistance technique des Nations Unies, la Caisse internationale de développement des Nations Unies, et le Plan de Colombo qui exerce son activité d'une façon limitée dans le même domaine et qui donne d'excellents résultats. Puis, il y a les deux organismes dont il est question à l'heure actuelle, la Banque et le Fonds. A cette liste s'ajoute la Corporation internationale de financement et l'on envisage maintenant la création d'une agence dont j'ai parlé cet après-midi à la Chambre, mais qui n'existe pas, comme a répondu le ministre. Si je ne m'abuse, il a dit que le gouvernement canadien n'avait pris aucune décision à ce sujet et qu'aucune proposition officielle n'avait été